

BULLETIN DE LA SITUATION PASTORALE DIFFA MARS 2019



Faits saillants

Déficit fourrager de l'ordre de moins de 1200000 T, moins important qu'en 2017. L'eau est disponible : les mares de Toumour et de Gagam (Gueskerou), les lits de la Komadougou et du lac Tchad contiennent suffisamment d'eau pouvant aller jusqu'à fin avril.

Trois stations de pompage pastorales ont été forcées dans la zone agropastorale de Chetimari, Gueskerou et Kabelewa. Cette disponibilité d'eau en entraîné une forte concentration dans la zone et du surpâturage.

Mobilité très intense, d'abord interne. Les troupeaux venus du Nigeria (Etat de Borno et de Yobé), sont retournés très tôt.

Recommandations

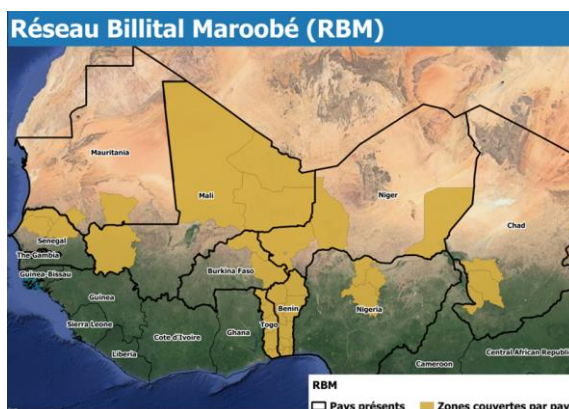
- Aux éleveurs pasteurs : Eviter les zones à risques réels de conflit et les zones classées d'insécurité ; Disposer des informations précises des zones d'accueil avant d'aller en transhumance ; Respecter la législation des pays d'accueil.
- Aux services techniques : Informer et sensibiliser les pasteurs sur les textes des pays d'accueil ; Organiser les campagnes de vaccination avant le départ des pasteurs pour la transhumance.

Introduction

Le Réseau Billital Maroobé (RBM) a initié, en 2013, une veille informative effectuée par ses Antennes nationales du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Le Réseau a assigné à la veille trois missions essentielles :

- Observer la dynamique pastorale et les modalités de circulation de l'information dans la zone transfrontalière
- Relayer les informations relatives à la situation des pasteurs
- Fournir des éléments permettant de développer des stratégies opérationnelles transfrontalières d'accès aux ressources pastorales

En 2014, le RBM a élargi la veille à l'ensemble des sept pays où il est implanté. En 2015, deux nouveaux adhérents, le Togo et le Tchad, viennent participer également à la veille informative qui couvre maintenant neuf pays : le Bénin (l'ensemble du territoire national), le Burkina Faso (régions de l'Est et du Sahel), le Mali (régions de Gao, de Tombouctou, de Kidal et de Kayes), la Mauritanie (wilaya de Gorgol et de Hodh El Gharbi), le Niger (régions de Tillabéry, de Diffa, et de Tahoua), le Nigeria (Etats de Kano, de Kaduna et de Katsina), le Sénégal (la zone pastorale du Ferlo, soit les départements de Linguère, de Podor et de Matam), le Tchad (régions de Hadjer Lamis, de Mayo kebbi Est et du Chari Baguirmi) et le Togo (l'ensemble du territoire national).



L'objectif de la veille informative est d'assurer un suivi proactif de la situation pastorale et des menaces qui pèsent sur les familles de pasteurs. Ainsi, le RBM cherche à avoir la possibilité d'alerter les pouvoirs publics, afin qu'ils puissent déclencher des actions rapides et efficaces destinées à atténuer les souffrances vécues par les éleveurs et à renforcer les systèmes pastoraux.

L'objectif de la veille informative est d'assurer un suivi proactif de la situation pastorale et des menaces qui pèsent sur les familles de pasteurs. Ainsi, le RBM cherche à avoir la possibilité d'alerter les pouvoirs publics, afin qu'ils puissent déclencher des actions rapides et efficaces destinées à atténuer les souffrances vécues par les éleveurs et à renforcer les systèmes pastoraux.

Méthodologie

Les agents collecteurs classifient les informations selon les champs retenus (situation pastorale, événements critiques, événements politiques ou professionnels, ...). Ils doivent compléter chaque fois la source, la localisation, les témoignages de manière à en faire une information compréhensible et donc exploitable par le point focal.

Le point focal de chaque pays fait une première analyse, incluant une vérification systématique (quelle source ? qui peut confirmer ? quelle localisation précise ? etc.). Il juge de la nécessité de compléter l'information lui-même ou avec l'agent collecteur, la négliger ou bien la prendre en compte dans la rédaction du bulletin pays dont il assurera la diffusion au niveau national et qu'il transmettra au centralisateur du réseau pour alimenter le bulletin régional.

Situation des ressources en pâturage et en eau

La zone pastorale nord (communes de Goudoumaria, Foulatari, Nguel Beyli, Toumour) dispose de pâturages. Du centre vers le sud, le pâturage se raréfie au fur et à mesure que l'on progresse, notamment dans les communes de Chetimari, Gueskerou, Mainé et Diffa. Les principaux points d'eau sont constitués des puits cimentés, des puits traditionnels et quelques stations de pompage réalisées en 2018. Dans les deux principales zones de repli, le lit de la Komadougou et les îles du lac Tchad, les pâturages et l'eau sont en abondance. La commune de Bosso disposait d'un bon niveau des pâturages, mais du fait d'une très forte concentration des troupeaux transhumants vers les îles du lac Tchad et le Nigeria, ces pâturages ont disparu très tôt, laissant une zone pastorale dénudée.

Situation des marchés

Les prix du bétail commencent à chuter, car la demande devient de plus en plus faible. Par exemple un taurillon de 2 ans coûte entre 65 000 et 80 000 FCFA ; la chèvre entre 12 000 à 17 000 FCFA ; le mouton entre 15 000 et 20 000 FCFA, le chameau entre 100 000 et 150 000 FCFA.

Quant aux céréales, le sac de mil de 50 kg, aliment de base, est à 11 000 FCFA, le sac du sorgho de 50 kg est à 9 000 FCFA, le sac de maïs de 50 kg est à 11 500 FCFA.

Les aliments du bétail sont constitués essentiellement du son de blé, le tourteau de graines de coton et les graines de coton sont introuvables sur les marchés locaux. Le sac de 50 kg de son de blé coûte entre 7 500 et 8 000 FCFA. Les aliments de bétail proviennent essentiellement du Nigeria (Kano et Lagos).

Mouvements nationaux des éleveurs et du bétail

L'on observe trois mouvements des troupeaux essentiellement à la recherche des ressources naturelles : du sud au nord, le mouvement le plus important pour accéder aux pâturages abondants en milieu pastoral nord ; du centre vers le sud pour accéder aux résidus champêtres et aux cours d'eau (Komadougou Yobé) ; d'ouest en est pour accéder à la zone de repli des îles du lac Tchad.

Environ 45% des troupeaux des communes de Chetimari, Gueskerou, Kabelewa ont transhumé vers le nord, zone où la production fourragère est satisfaisante : l'ouest du département de Ngourti, le nord des communes de Goudoumaria, de Foulatari et de Nguel Beyli. Ces zones pastorales peuvent satisfaire les besoins des troupeaux jusqu'en fin avril. Trois stations de pompage pastorales y ont été foncées à Foulatari, Nguel Beyli et Goudoumaria.

35% des troupeaux sont restés dans les communes riveraines de la Komadougou Yobé (Bosso et de Gueskerou) afin de profiter des résidus des champs de poivron, très appréciés par les troupeaux.

15% de troupeaux sont allés vers les îles du lac, bravant tous les risques d'insécurité de la zone.

5% sont restés sur les terroirs d'attache profitant des résidus et le peu du pâturage disponible.

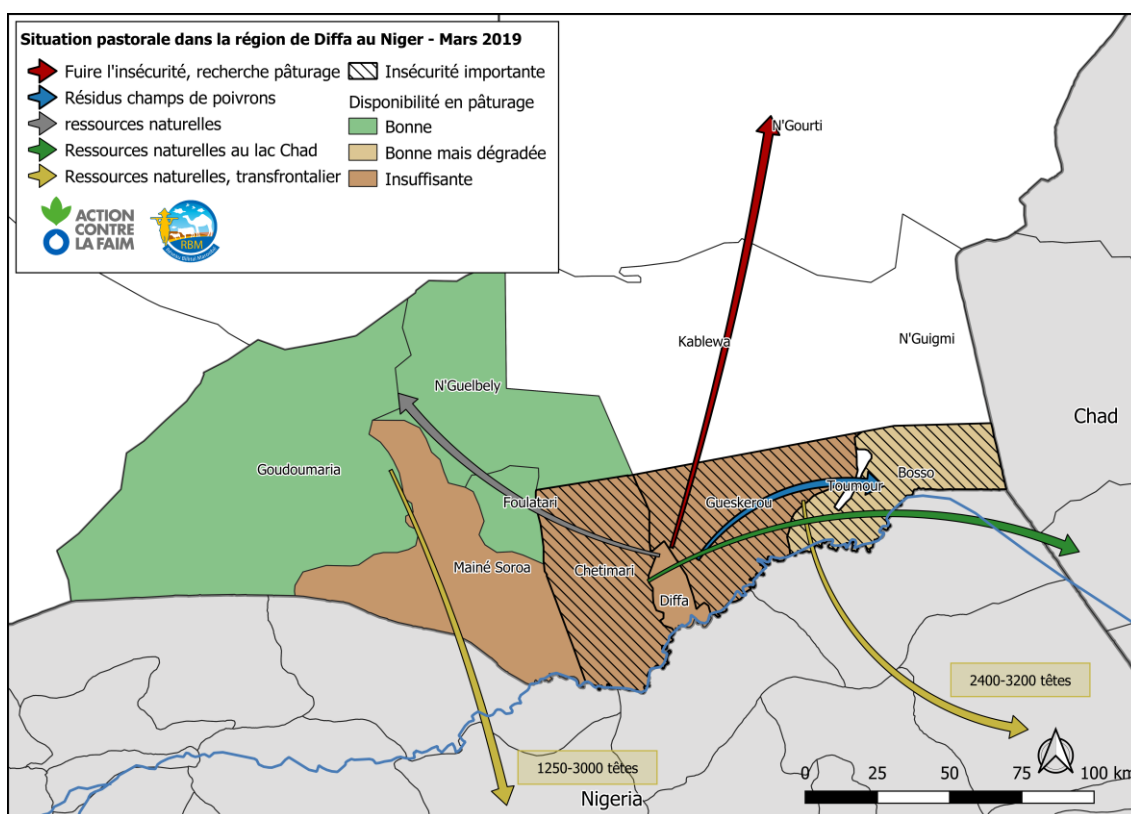
Les concentrations sont très fortes dans les zones de culture irriguée et la zone agricole car les pâturages et l'eau y sont en abondance et de bonne qualité. Bien qu'importantes, ces ressources ne dureront pas longtemps à cause du surpâturage.

Le départ précoce vers la zone de culture irriguée, qui devait commencer en fin mars, de la zone pastorale vers la zone agropastorale, a débuté dès début février. Cette situation a occasionné un nombre important de conflits violents (avec perte en vie humaine) liés aux dégâts champêtres. Cela est dû à un mauvais calendrier de libération des champs de culture établi par un arrêté du gouvernement qui stipule que les champs pluviaux seront libérés en fin décembre et ceux de décrue en fin mars.

Suite à des conflits meurtriers le long du lit de la Komadougou Yobé, particulièrement dans la Commune rurale de Chetimari, une décision a été prise par le gouverneur qui intimait aux éleveurs de quitter toute la zone de repli dans les communes de Chetimari, de Gueskerou et de Diffa.

Aussi, suite à des exactions meurtrières attribuées à la secte de Boko Haram, les éleveurs repliés vers la Komadougou Yobé dans la Commune de Bosso, ont été obligés de quitter cette zone et de remonter vers le nord de la commune de Toumour.

Il existe aussi, des mouvements intercommunaux de moindre importance, fuyant les zones des conflits et d'insécurité, en passant d'une aire de pâturage à l'autre.



Mouvements transfrontaliers des éleveurs et du bétail

Les mouvements transfrontaliers sont d'une faible envergure. Les pasteurs ont préféré le nord de Diffa, en plein zone pastorale. Cette stratégie a plusieurs raisons :

- Fuir la zone d'insécurité (la zone de la Komadougou Yobé pour éviter les exactions de Boko Haram telles que la prise d'otage, l'enlèvement des troupeaux, le paiement des taxes, les meurtres ...)
- Profiter de pâturages pouvant satisfaire les besoins de troupeaux de mars à mai.

A partir de Janvier 2019, il y a eu un départ timide des pasteurs vers les lieux habituels au Nigeria, l'état de Borno et de Yobé.

Provenance (Pays, Région, département)	Destination (Pays, Région, Département)	Nombre de têtes, type de bétails	Causes du déplacement
Diffa, départements de Bosso, de Diffa	Nigeria (Borno state), département de Koukawa	2400 à 3200	Ressources naturelles
Diffa, départements de Mainé, de Goudoumaria	Nigeria (yobé state) Gaidam , gachua)	1250 à 3000	Ressources naturelles

Informations et contacts

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.maroobe.com pour les activités de RBM
- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- SOUMARE Boubacar (Niger) – s.boube@yahoo.fr
- LAMBERT, Marie-Julie, ACF – mjlambert@wa.acfspain.org
- CABANES Pablo, ACF – pcabanes@wa.acfspain.org